

PROGRAMME PERMIS DE LA CATEGORIE A2



OBJECTIF :

Accéder à la conduite d'une motocyclette d'une puissance n'excédant pas 35 kw et dont le rapport puissance/poids n'excède pas 0.2 kw/kg.



PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS :

Etre âgé de 18 ans minimum.



CONTENU :

- MAITRISER LE MANIEMENT DE LA MOTO A VITESSE REDUITE ET A VITESSE PLUS ELEVEE HORS CIRCULATION.
- APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES.
- CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS.
- PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE.



MOYENS PEDAGOGIQUES :

Motocyclettes de la catégorie A2, véhicule suiveur, liaison radio, piste privée, salle de cours.



MOYENS D'ENCADREMENT :

Enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A.



MODALITES DE SUIVI :

Livret d'apprentissage et fiche de suivi
Evaluation de satisfaction en fin de formation.



VALIDATION :

Obtention du permis de conduire de la catégorie A2



CENTRE DE FORMATION :

EUROFORMATION

35 Av. Gustave Flaubert 76000 ROUEN

N° d'activité : 23760250876

N° SIRET : 339 192 924 000 19

Lieu de formation : SAINT JEAN DU CARDONNAY 76150



ORGANISME REFERENCE AU DATADOCK AU 11 MAI 2017

EUROFORMATION

33-35, avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN - Tél. 02.35.98.40.40. - Fax 02.35.70.73.93